

## La lettre de l'Assistance Technique Eau

le Département vous informe



Lettre n°43 du 17 Juillet 2019

Les missions de soutien et d'accompagnement des collectivités territoriales sont regroupées au sein de la **Direction Accompagnement des Territoires (DAT)** pour être à votre écoute et venir en appui sur vos projets.

### Eau et assainissement

Vous trouverez ci-dessous une sélection de lectures pour l'été, en lien direct avec l'eau sous toutes ses formes. Bonne lecture !



### Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau

- **844 millions de personnes** n'ont pas accès à un service élémentaire d'eau potable
- **2,3 milliards de personnes** (une personne sur trois) n'ont même pas accès à un service élémentaire d'assainissement

Ce rapport dresse un constat actualisé de la situation et émet des recommandations pour un développement inclusif de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

➡ A télécharger [ici](#) (198 pages)

La démarche s'inscrit dans le cadre de [l'agenda mondial du développement durable](#) à l'horizon 2030. Parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD), [l'ODD 6](#) est de garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et d'assurer une gestion durable des ressources en eau.



## Nouveau Décret baignade

Un décret, publié le 12 avril dernier au Journal officiel, a rappelé les règles sanitaires applicables aux baignades artificielles recevant du public, qu'elles soient publiques ou privées.

Le décret définit la procédure administrative d'ouverture au public des baignades artificielles, avec notamment l'établissement du « profil de l'eau de baignade »

Il rappelle ensuite le contenu du contrôle sanitaire et les obligations de la personne responsable de la baignade artificielle, y compris en cas de qualité de l'eau non conforme.

➡ Consultez le décret [ici](#) et pour en savoir plus, le [site spécialisé](#) du Ministère de la santé.

## Fin des assises de l'eau – 23 mesures annoncées

La seconde phase des assises de l'eau s'intéressait au grand cycle de l'eau. Elle vient de s'achever, avec la présentation de ses conclusions par Monsieur le Ministre de la transition écologique et solidaire, le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Trois objectifs principaux sont à atteindre :

- ✓ Protéger les captages pour garantir une eau de qualité à la source
- ✓ Economiser l'eau pour préserver une ressource vitale
- ✓ Préserver nos rivières et nos milieux humides

Pour ce faire, trois leviers seront activés :

- Donner aux collectivités locales les moyens pour agir
- Développer sur l'ensemble du territoire des outils de gestion de l'eau
- Favoriser les changements de comportement



➡ Téléchargez le dossier de presse [ici](#)

## Plaquette sur le prix de l'eau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a produit en début d'année une plaquette pour aider les usagers à mieux comprendre le prix de l'eau.

➡ Téléchargez cette plaquette [ici](#)

Rappelons que plus localement les usagers peuvent utiliser la [carte interactive](#) mise en ligne par le Département pour consulter le prix de l'eau dans leur commune.



## Manifeste pour une eau durable

[France Eau Publique](#), regroupement de 77 collectivités et opérateurs en gestion publique adhérent à la FNCCR, publie dans un manifeste de mars 2019, sa vision de la gestion publique de l'eau.

Le document dresse la liste des défis de la gestion de l'eau et fait des propositions pour garantir à tous l'accès à une ressource de qualité.

➡ Téléchargez la synthèse du manifeste (6 pages) ou le document complet (72 pages) [en cliquant ici](#)

Liens utiles pour plus d'informations sur l'eau :

- le site du [Département de Saône et Loire](#)
- le site des [Service de l'Etat de Saône-et-Loire](#)

*La DAT souhaite que cette lettre de proximité sur l'eau puisse vous être utile en vous tenant aux faits de l'actualité et en vous dirigeant vers des liens utiles à vos missions. Pour nous faire part de vos observations ou vous désabonner merci de nous adresser un courriel à [dat@saoneetloire71.fr](mailto:dat@saoneetloire71.fr)*